RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
Vice - Primature
Ministère de l'Environnement
et Développement Durable

Le Vice - Premier Ministre

N/Réf. : 231/CAB/VPM-MIN/EDD/EBM/PGL/01/2022

Kinshasa, le 19 AVR 2022

Transmis copie pour information à :

- Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable ;
- Monsieur le Directeur-Chef de Service de la Gestion Forestière (DGF) ;
- Monsieur le Directeur-Chef de Service de la Cellule de Contrôle et Vérification ;
- Monsieur le Directeur Chef de Service de la Direction Inventaire et Aménagement Forestiers « DIAF »

(Tous) à Kinshasa/Gombe

- Monsieur le Directeur Général des Forêts (DGFor).

à Kinshasa/Limete

A Monsieur le Gérant Statutaire de
la Société CONGO KING BAISHENG
FORESTRY DEVELOPMENT Sarl
« COKIBAFODE »
à Kinshasa/Gombe

Concerne : Accusé de réception
Demande prolongation du PCIBO n°008/2021/EQT/04
CCF 008/20 pour l'année 2022.

Monsieur le Gérant Statutaire,

J'accuse réception de votre lettre n°/Ref : 020/COKIBAFODE/EQ/2021 du 25 novembre 2021 relative à l'objet mieux identifié en marge, et vous en remercie.

En réponse, je vous informe que votre requête a reçu les avis favorables de mes services compétents et qu'à cet effet, conformément à la législation et la règlementation en vigueur, je vous accorde ladite prolongation du Permis de coupe industrielle de bois d'œuvre n°008/2021/EQT/04 concernant l'AAC2 du CCF008/20 pour chaque essence, le nombre de tiges résiduel avec le volume correspondant, tel que présenté dans votre synthèse d'exploitation.

Toutefois, je vous invite à vous acquitter de toutes les taxes et redevances forestières y afférentes dues au Trésor Public pour l'exercice 2021 et de transmettre les preuves de paiement à la Direction de la Gestion Forestière.

Je demande aux Directeurs-Chefs de Service de la Gestion Forestière et de la Cellule de Contrôle et Vérification qui me lisent en copie, de prendre chacun en ce qui le concerne les dispositions nécessaires quant à ce.

Veuillez agréer, **Monsieur le Gérant Statutaire**, l'expression de ma considération distinguée.

Me Eve BAZAIBA MASUDI

2895, Boulevard du Palais de la Nation | Commune de la Gombe | Kinshasa-BP.12348 Kin-I
Contacts : (+243) 998289145, 817777818 ; E-mail : cabinet.environnement.rdc@gmail.com | www.medd.gouv.cd

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Vice - Primature

Ministère de l'Environnement
et Développement Durable

Le Vice - Premier Ministre

N/Réf. 230/CAB/VPM-MIN/EDD/EBM/PGL/01/2022

Kinshasa, le 19 AVR 2022

Transmis copie pour information à :

- Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable ;
- Monsieur le Directeur-Chef de Service de la Gestion Forestière (DGF) ;
- Monsieur le Directeur-Chef de Service de la Cellule de Contrôle et Vérification ;
- Monsieur le Directeur Chef de Service de la Direction Inventaire et Aménagement Forestiers « DIAF »

(Tous) à Kinshasa/Gombe

- Monsieur le Directeur Général des Forêts (DGFor).

à Kinshasa/Limete

A Monsieur le Gérant Statutaire de la Société CONGO KING BAISHENG FORESTRY DEVELOPMENT Sarl « COKIBAFODE »
à Kinshasa/Gombe

Concerne : Accusé de réception
Demande prolongation du PCIBO n°005/2021/EQT/03 CCF 001/20 pour l'année 2022.

Monsieur le Gérant Statutaire,

J'accuse réception de votre lettre n°/Ref : 060/COKIBAFODE/EQ/2021 du 25 novembre 2021 relative à l'objet mieux identifié en marge, et vous en remercie.

En réponse, je vous informe que votre requête a reçu les avis favorables de mes services compétents et qu'à cet effet, conformément à la législation et la règlementation en vigueur, je vous accorde ladite prolongation du Permis de coupe industrielle de bois d'œuvre n°005/2021/EQT/03 concernant l'AAC1 du CCF001/20 pour chaque essence, le nombre de tiges résiduel avec le volume correspondant, tel que présenté dans votre synthèse d'exploitation.

Toutefois, je vous invite à vous acquitter de toutes les taxes et redevances forestières y afférentes dues au Trésor Public pour l'exercice 2021 et de transmettre les preuves de paiement à la Direction de la Gestion Forestière.

Je demande aux Directeurs-Chefs de Service de la Gestion Forestière et de la Cellule de Contrôle et Vérification qui me lisent en copie, de prendre chacun en ce qui le concerne les dispositions nécessaires quant à ce.

Veuillez agréer, **Monsieur le Gérant Statutaire**, l'expression de ma considération distinguée.

Me Eve BAZAIBA MASUDI

2895, Boulevard du Palais de la Nation | Commune de la Gombe | Kinshasa-BP.12348 Kin-I
Contacts : (+243) 998289145, 817777818 ; E-mail : cabinet.environnement.rdc@gmail.com | www.medd.gouv.cd

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
Vice - Primature
Ministère de l'Environnement
et Développement Durable

Le Vice - Premier Ministre

N/Réf. : 229/CAB/VPM-MIN/EDD/EBM/PGL/01/2022

Kinshasa, le 19 AVR 2022

Transmis copie pour information à :

- Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable ;
- Monsieur le Directeur-Chef de Service de la Gestion Forestière (DGF) ;
- Monsieur le Directeur-Chef de Service de la Cellule de Contrôle et Vérification ;
- Monsieur le Directeur Chef de Service de la Direction Inventaire et Aménagement Forestiers « DIAF »

(Tous) à Kinshasa/Gombe

- Monsieur le Directeur Général des Forêts (DGFor).

à Kinshasa/Limete

A Monsieur le Gérant Statutaire de la Société CONGO KING BAISHENG FORESTRY DEVELOPMENT Sarl « COKIBAFODE »
à Kinshasa/Gombe

Concerne : Accusé de réception
Demande prolongation du PCIBO n°004/2021/EQT/02 CCF 002/20 pour l'année 2022.

Monsieur le Gérant Statutaire,

J'accuse réception de votre lettre n°/Ref : 059/COKIBAFODE/EQ/2021 du 25 novembre 2021 relative à l'objet mieux identifié en marge, et vous en remercie.

En réponse, je vous informe que votre requête a reçu les avis favorables de mes services compétents et qu'à cet effet, conformément à la législation et la règlementation en vigueur, je vous accorde ladite prolongation du Permis de coupe industrielle de bois d'œuvre n°004/2021/EQT/02 concernant l'AAC1 du CCF002/20 pour chaque essence, le nombre de tiges résiduel avec le volume correspondant, tel que présenté dans votre synthèse d'exploitation.

Toutefois, je vous invite à vous acquitter de toutes les taxes et redevances forestières y afférentes dues au Trésor Public pour l'exercice 2021 et de transmettre les preuves de paiement à la Direction de la Gestion Forestière.

Je demande aux Directeurs-Chefs de Service de la Gestion Forestière et de la Cellule de Contrôle et Vérification qui me lisent en copie, de prendre chacun en ce qui le concerne les dispositions nécessaires quant à ce.

Veuillez agréer, **Monsieur le Gérant Statutaire**, l'expression de ma considération distinguée.

Me Eve BAZAIBA MASUDI

2895, Boulevard du Palais de la Nation | Commune de la Gombe | Kinshasa-BP.12348 Kin-I
Contacts : (+243) 998289145, 817777818 ; E-mail : cabinet.environnement.rdc@gmail.com | www.medd.gouv.cd